



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU CLUB DU SOLEIL DE LIMOGES LE 15 JANVIER 2017 à Bos Redon

Le Président remercie chaleureusement les adhérents de leur présence.
19 adhérents sont physiquement présents et 14 ont adressé des pouvoirs.
33 adhérents sur 42, soit 78,57% ont donc manifesté leur souhait de participer à cette assemblée générale extraordinaire.

L'objet de cette assemblée générale extraordinaire est la modification des statuts du Club du Soleil de Limoges.

Cette mise à jour, préparée en CA et transmise aux adhérents avec la convocation, est soumise à l'approbation des membres. Une discussion rapide a lieu, elle ne remet en cause aucune des modifications proposées. Aucune autre modification n'est demandée.

Nous passons donc au vote

Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Les nouveaux statuts sont donc adoptés (cf. document joint).

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 9h50.

Le Président

Le Secrétaire